



LANCEMENT DU RAPPORT FINAL SUR LE DIALOGUE MAROC-OCDE SUR LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Introduction, par Claire Charbit, Chef de l'Unité sur le dialogue territorial et les migrations, Centre de l'OCDE pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes

9 juillet 2018, Rabat - Maroc

- Monsieur le Chef du gouvernement, Monsieur le Ministre, Messieurs les membres du Ministère de l'intérieur, Walis et gouverneurs, Messieurs les Secrétaires Généraux, Monsieur le Président de l'Association des Régions du Maroc, Mesdames et Messieurs
- Aujourd'hui nous lançons ensemble la synthèse du Dialogue entre l'OCDE et le Maroc sur le développement territorial. Il s'agit là de la partie émergée de ce travail qui nous a mobilisés, à l'OCDE comme au Maroc, durant ces deux dernières années. Quelle était la question de départ et Qu'avons-nous appris ensemble ?
- Rappelons le contexte : Le Maroc comme l'ensemble des pays du monde connaît des mutations profondes liées à la globalisation et ses grandes tendances : urbanisation et évolutions démographiques (vieillesse et migration) ; changement climatique ; inégalités et numérisation. Ces grandes mutations n'affectent pas les régions de la même manière. La prochaine réunion ministérielle du comité de l'OCDE pour les politiques de développement régional qui aura lieu à Athènes en mars 2019 portera justement sur ce sujet. Ces grandes tendances se traduisent par exemple au Maroc avec une urbanisation et littoralisation croissante des activités, présentant à la fois des risques naturels et accentuant les disparités de développement entre territoires urbains et ruraux et les inégalités sociales au sein même des territoires urbains.
- Il convient dès lors d'adapter l'action publique à la variété des opportunités et des besoins des territoires.
- À cette fin, le Maroc a lancé en 2011 une réforme ambitieuse de régionalisation avancée tant pour améliorer l'efficacité des politiques publiques dans cet environnement changeant que pour rapprocher la décision publique des citoyens et des entreprises et ainsi mieux répondre à leurs attentes.
- Élisant leurs présidents en 2015, sur des périmètres redécoupés, aux responsabilités précisées dans la loi...les régions sont censées devenir de puissants partenaires de l'État pour contribuer ensemble au développement inclusif et durable du pays.
- Cependant les résultats de cette réforme sont encore peu visibles. Les régions, dont la pleine capacité va prendre du temps et qui en plus sont des acteurs du développement de moyen et long terme, ont du mal à fournir des réponses immédiates aux besoins pressants de la population. Comment améliorer les choses ?

- Nous avons dans ce dialogue partagé le défi que posent les politiques de développement territorial : ce sont des « politiques de politiques » comme disait un ancien délégué au RDPC. Établir une stratégie régionale c'est intégrer à l'échelle territoriale appropriée différents secteurs de politiques publiques.
- En effet, les problèmes des habitants et des entreprises ne sont pas définis selon les responsabilités sectorielles et les périmètres administratifs des départements et des autorités publiques. Répondre par exemple au défi de l'emploi de la jeunesse, à celui d'une formation adaptée aux évolutions de l'offre d'emploi, ou même plus largement à l'aspiration au bien-être des habitants qui dépend à la fois de leur logement, de leur accès à des services publics de qualité, à des aménités culturelles et environnementales, au climat de cohésion et de confiance... nécessite de penser les réponses de manière intégrée, par grand objectif et plus en silo.
- Il faut donc non seulement améliorer les capacités des acteurs décisionnels mais aussi se coordonner pour que l'impact des politiques soit renforcé.
- Cependant ce programme est complexe: il s'agit de diversifier les politiques de développement tout en les inscrivant dans une stratégie nationale cohérente. Cette question qui touche tous les pays ne connaît pas de réponse optimale et universelle.
- Afin de traiter de ce sujet nous avons donc sélectionné, en partenariat avec les autorités marocaines, 4 « terrains d'études » différents que nous avons conduits en mobilisant les parties prenantes mais aussi les pairs d'autres pays :
- La question de la métropolisation et du Cas de Casablanca en particulier illustre la nécessité de penser à la bonne échelle, en intégrant différentes politiques sectorielles pour favoriser la croissance inclusive et durable. Notre collègue Soo-Jin Kim partagera les résultats de l'étude de ce cas.
- La question du développement rural permet de montrer qu'il y a « rural et rural » : la diversité des réalités territoriales s'incarne en effet entre les territoires ruraux eux-mêmes. Les moyens de fournir les services aux populations et aux entreprises se posent différemment selon les types de territoires ruraux et cela dans un contexte où partout on cherche à améliorer l'efficacité de l'offre des services publics. Les liens urbain-rural peuvent aider à résoudre ces défis et notre collègue Amal Chevreau présentera les cas de Taounate et Berrechid.
- Je partagerai ensuite observations et recommandations concernant l'investissement public, bras armé des politiques de développement territorial, dont la gouvernance est tout à la fois directement impactée par la réforme de régionalisation et influence ses résultats.
- Nous vous indiquerons les recommandations propres à ces différents cas et notamment celle à laquelle le Maroc a adhéré et qui concerne l'investissement public efficace entre niveaux de gouvernement. Je souhaite cependant ici indiquer les points qui me paraissent fondamentaux, en complément de ceux que vient d'évoquer Madame Kamal-Chaoui, alors même que le gouvernement marocain vient d'annoncer sa feuille de route pour la deuxième année de son exercice, autour des sujets des Centres Régionaux d'Investissement, de la Régionalisation, de l'emploi et de services sociaux :

- Coordonner la territorialisation des politiques publiques et les politiques de développement territorial au moyen d'un dispositif interministériel
- Rationaliser l'interaction État-Région par des contrats adaptés et impliquant la population. *Nous avons commencé à travailler à ce sujet avec la DGCL.*
- Intégrer la dimension régionale dans la stratégie nationale d'attractivité et inclure dans les stratégies d'attractivité territoriale les attributs qui concourent au bien-être. C'est ainsi que l'on attire (et retient) les investisseurs, les talents et les visiteurs
- Rationaliser l'action publique de l'État en région au moyen d'une déconcentration organisée plus par projet que par secteur, à l'échelle des régions et en raccourcissant les circuits administratifs qui ralentissent l'action publique sur le terrain
- S'appuyer sur des indicateurs territoriaux utiles tant pour définir les priorités que pour ajuster et évaluer l'action publique...et rendre des comptes.
- Tous ces éléments pourront contribuer à améliorer l'impact de l'action publique et à renforcer la confiance dans l'action de l'État et des régions.
- Le dialogue n'est pas seulement « un moyen pour une fin », en l'occurrence recueillir les différentes informations et points de vue puis revenir plus tard avec une série de solutions « prêtes à adopter ». Les recommandations que nous proposons sont elle-même le fruit de ce dialogue et pour qu'elles soient appropriées elles devront être partagées et adaptées à nouveau. Ce dialogue entre l'OCDE et le Maroc a ainsi surtout servi à nourrir 2 autres dialogues : entre Maroc et autres pays et surtout entre responsables au Maroc, parfois de manière remarquable. A Casablanca par exemple Monsieur le Maire se souvient que tous les niveaux de l'action publique ont participé à haut niveau.
- Ce Dialogue a déjà eu des retombées : par exemple la caravane que le gouvernement engage en mobilisant différents ministres dans les régions s'inspire des ateliers organisés avec l'OCDE ; les discussions entre l'ARM et les ministères pour les transferts de compétences et les PDR attestent de cette volonté de coordination, etc....
- Pour que dialogue il y est, il faut des partenaires. Monsieur le Ministre, je vous félicite pour la qualité de vos équipes: Merci à notre délégué au RDPC, Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, et à son équipe d'experts engagés : Mr Benali, Mr Tabbei, Mme Nehnani et bien sûr à Mme Gueroui, toujours dynamique et constante dans notre échange depuis plus de 2 ans. Je tiens aussi à saluer les services de Monsieur le chef du gouvernement sans lesquels ce dialogue n'aurait pas été possible: Mr Lakhdar coordinateur, Mr Mourchid qui l'épaula et Mr Benomar dont l'expertise et la disponibilité nous ont guidés tout au long de ce travail. C'est donc bien une réussite collective que nous saluons aujourd'hui et nous espérons dans son impact et ses suites.
- Merci !